

Propositions d'actions - Plan d'actions économiques



AXE	ACTION	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES
Axe A : Affirmer et valoriser les vocations économiques	Renforcer la couverture numérique et développer les usages numériques	Participation au financement de la stratégie Corrèze 100% fibre 2021	Déploiement de la fibre optique à toutes les habitations et entreprises du territoire intercommunal	Syndicat Mixte Dorsal
		Promotion des usages numériques au sein des entreprises et du télétravail dans les locaux existants de la Maison du Département	Communication dans la Dépêche intercom Conventionnement avec le Conseil départemental pour participer au développement des usages numériques	Conseil départemental de Corrèze Entreprises en recherche de lieu de télétravail
	Créer des synergies entre élus/entreprises	Création et animation d'un club d'entreprises intercommunal en lien avec la CCI et la CMA.	Club d'entreprises intercommunal	Entreprises inscrites au registre du commerce et de l'industrie et/ou de la Chambre des métiers et de l'artisanat
	Promouvoir le territoire et ses entreprises	Faciliter l'implantation des entreprises sur les ZAE par un appui technique et logistique (amélioration de la signalétique, raccordement des réseaux, aide à la constitution de dossiers réglementaires, etc.)	Amélioration et harmonisation de la signalétique des zones Aide à la constitution de dossiers réglementaires (ex : loi sur l'eau)	Entreprises installées sur les zones d'activités économiques
		Accompagner la création d'une à trois aires de covoiturage, comprenant des bornes de recharge électriques	Création d'une à trois aires de covoiturage, en partenariat avec le Conseil d	Salariés d'entreprises du territoire ou de communes proches Etudiants

AXE	ACTION	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES
Axe B : Conforter le rôle économique de l'agriculture et de la filière bois	Accompagner les exploitations agricoles dans leur installation, développement ou projet de diversification	Mise en place d'un partenariat avec les banques visant à les inciter à soutenir les projets des exploitations agricoles	Mise en place d'un comité d'étude de dossiers de demandes de prêts, associant les banques et les chambres consulaires CA, CCI et CMA	Exploitations agricoles en phase de création ou reprise, de développement ou de diversification
		Promotion des outils de financement participatif du Conseil départemental	Réunion d'information Communication dans la Dépêche intercom	
		Promotion des outils de prêts d'honneur de la Région Nouvelle-Aquitaine	Réunion d'information Communication dans la Dépêche intercom	
	Développer la compétitivité des professionnels de la filière bois	Adhésion à l'interprofession BoisLim	Favoriser l'accès à un accompagnement et appui technique et organisationnel	Interprofession : BoisLim
	Soutenir les exploitations agricoles pratiquant la vente directe	Informers les habitants du territoire et les touristes des lieux de vente directe et développer le recours à la vente directe locale pour les cantines scolaires	Communication dans la Dépêche Intercom et sur le site internet de la CC VEM Organisation d'une réunion d'information aux maires	
		Aides aux investissements immatériels nécessités par le développement de la commercialisation et la promotion des produits en circuits courts et la vente directe	Investissements immatériels nécessités par le développement de la commercialisation et la promotion des produits en circuits courts et la vente directe	Exploitations agricoles Groupements d'agriculteurs Associations
		Porter la réflexion d'un partenariat entre les producteurs locaux et les abattoirs locaux concernant la possibilité de mutualiser l'atelier de découpe	Organisation de réunions entre les différents acteurs, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture	Exploitations agricoles Groupements d'agriculteurs
	Promouvoir la diversification des activités	Informers sur les possibilités de production d'énergies renouvelables (photovoltaïque en toiture notamment)	Réunion d'information	Exploitations agricoles
	Accompagner les transmissions/reprises	Organisation d'un forum de la transmission/reprise, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture	Forum organisé à l'échelle du Pays Haute-Corrèze Ventadour	Exploitations agricoles
		Promotion des dispositifs mis en place par la Chambre d'Agriculture	Réunion d'information	Exploitations agricoles

AXE	ACTION	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES
Axe C : Assurer la compétitivité des secteurs secondaire et tertiaire	Aider les entreprises à financer leur installation ou leur développement	Mise en place d'un partenariat avec les banques visant à les inciter à soutenir les projets des entreprises	Mise en place d'un comité d'étude de dossiers de demandes de prêts, associant les banques et les chambres consulaires CA, CCI et CMA	Entreprises en phase de création ou reprise, de développement ou de diversification
		Promotion des outils de financement participatif du Conseil départemental	Réunion d'information Communication dans la Dépêche intercom	Entreprises
		Soutien aux associations favorisant l'initiative entrepreneuriale	Soutien aux organismes attribuant des prêts Réunion d'information	Initiative Corrèze
	Porter le développement des zones d'activités, en maîtrise d'ouvrage pour les zones artisanales et commerciales, et délégué au SYMA A89 pour les zones industrielles	Acquisition foncière et aménagement des plateformes et des voiries	Favoriser et permettre le développement d'entreprises existantes et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises	
	Soutenir les investissements immobiliers	Aide à l'investissement immobilier (hors secteur tourisme)	Favoriser la création et/ou l'implantation d'activités nouvelles Conforter et favoriser le maintien et/ou le développement d'entreprises locales Renforcer le partenariat avec les chambres consulaires CCI et CMA	Les entreprises commerciales, artisanales et de services de proximité pour une clientèle locale composé essentiellement de particuliers
		Participation à un outil de portage d'immobilier d'entreprises (Corrèze Equipement)	Favoriser la création et/ou l'implantation d'activités nouvelles	
	Soutenir la création ou reprise d'entreprise et les investissements immobiliers liés dans l'artisanat et le commerce	Mise en place un dispositif d'aide à la création ou reprise d'un commerce ou entreprises artisanale, et favoriser la reprise de local commercial vacant	Aide à la création ou reprises d'entreprises (commerce ou artisanat) Renforcer le partenariat avec les chambres consulaires CCI et CMA	Les porteurs de projet en phase de création ou de reprise d'entreprise dans les domaines de l'Artisanat, du Commerce et des Services L'entreprise bénéficiaire doit être située en centre-bourg pour les activités de commerce. L'entreprise doit être engagée dans la démarche "Entreprendre, la Région Nouvelle-Aquitaine à vos côtés".
	Soutenir les investissements mobiliers dans les domaines de l'Artisanat, du Commerce et des Services (hors industrie), et de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)	Aides à l'investissement en matériel productif	Acquisition de biens d'équipements productifs, mobilier, agencement, matériel y compris le premier matériel roulant à l'usage des tournées. Modernisation de l'outil de production Renforcer le partenariat avec les chambres consulaires CCI et CMA	Très Petites Entreprises (TPE de moins de 10 salariés) ayant une activité sédentaire sur le territoire de la Communauté de Communes VEM dans les domaines de l'Artisanat, du Commerce et des Services, ou structures de l'IAE en création, transmission-reprise, ou diversification de son activité. Dans le cas d'une création ou d'une reprise, l'entreprise doit être engagée dans la démarche "Entreprendre, la Région Nouvelle-Aquitaine à vos côtés".
	Soutenir la vente de produits locaux par les commerces	Aides aux investissements mobiliers nécessaires à la vente de produits locaux	Développer la vente de production alimentaire locale dans les commerces (boucheries, épiceries, etc.)	Très Petites Entreprises (TPE) ayant une activité sédentaire sur le territoire de la Communauté de Communes VEM dans les domaines du Commerce, et disposant d'une surface de vente totale inférieure à 300m²
	Accompagner les transmissions/reprises des entreprises	Mise en place d'un partenariat avec les chambres consulaires en vue d'accompagner les chefs d'entreprises dans la création ou reprise d'une entreprise	L'octroi d'aides à l'investissement par la CC VEM sera soumise à la tenue d'un rdv préalable avec la Chambre Consulaire concernée, voire à la réalisation d'une étude de faisabilité pour les créations ou reprises. Le comité d'octroi des aides intégrera un représentant de chaque chambre consulaire CCI et CMA	Les porteurs de projet en phase de création ou de reprise d'entreprise Les entreprises créées depuis moins d'un an

	Soutenir les entreprises dans leur process de recrutement et favoriser les rapprochements école/entreprise	Organisation de forums de l'emploi	Organisation d'un forum Boost Emploi à Egletons, avec l'appui du Conseil Départemental Organisation d'un forum annuel à destination des jeunes, en partenariat avec le CCAS d'Egletons et la Mission locale	Entreprises et demandeurs d'emploi sur le territoire de la CC VEM, et le cas échéant, sur le territoire de Haute-Corrèze Communauté
--	--	------------------------------------	--	--

AXE	ACTION	DISPOSITIF	OBJECTIFS ET PROJETS A FINANCER	BENEFICIAIRES
Axe D : Mettre en valeur les atouts du territoire et adapter l'offre touristique	Développer les usages numériques	Soutenir l'Office de Tourisme Communautaire dans sa politique de promotion touristique	Soutien aux actions menées par l'OTC Accompagner la refonte du site internet de l'Office de Tourisme Communautaire	Office de Tourisme Communautaire de Ventadour-Egletons-Monédières
		Mise en place d'un portail web et mobile de promotion des itinéraires de randonnée	Création, gestion et animation d'un portail web et mobile de promotion des itinéraires de randonnée	Partenariat avec le PNR Millevaches et 13 autres collectivités du Limousin
	Soutenir les investissements immobiliers	Aides à l'investissement immobilier	Diversifier l'offre touristique en accompagnant les projets structurants	Entreprises (PME autonome et indépendante gestionnaire d'un équipement ou d'un site touristique), collectivités, associations
	Valoriser et monter en gamme les hébergements touristiques	Aide au classement des hébergements touristiques	Inciter les propriétaires d'hébergement touristique à solliciter le classement national des hébergements. Ce dispositif vise à favoriser l'image qualitative touristique du territoire. Le classement de l'hébergement est valable 5 ans. Il est réalisé par la Préfecture. En contrepartie de l'aide allouée, l'hébergeur s'engage à être partenaire de l'Office de Tourisme VEM pendant 5 ans.	Tout type d'hébergement touristique
		Aide à l'investissement mobilier des hébergements touristiques	Inciter les propriétaires d'hébergement touristique à solliciter le classement national des hébergements. Ce dispositif vise à favoriser l'image qualitative touristique du territoire. Le classement de l'hébergement est valable 5 ans. Il est réalisé par la Préfecture. En contrepartie de l'aide allouée, l'hébergeur s'engage à être partenaire de l'Office de Tourisme VEM pendant 5 ans.	Tout type d'hébergement touristique Sous réserve d'obtention d'un classement équivalent à deux étoiles après travaux
	Valoriser et monter en gamme les entreprises du secteur tourisme	Aide à l'obtention d'un label	Inciter les professionnels du tourisme à solliciter l'adhésion à des labels (pêche, famille, activités de loisirs et de pleine nature, Cafés et Bistrot de Pays, Hôtellerie, Hôtellerie de plein air, Meublés et Chambres d'hôtes, restaurants et fermes auberges, etc.). Ce dispositif vise à favoriser l'image qualitative du territoire.	Hébergeurs et restaurants
		Aide à l'investissement mobilier des entreprises du secteur touristique	Inciter les professionnels du tourisme à solliciter l'adhésion à des labels (pêche, famille, activités de loisirs et de pleine nature, Cafés et Bistrot de Pays, Hôtellerie, Hôtellerie de plein air, Meublés et Chambres d'hôtes, restaurants et fermes auberges, etc.). Ce dispositif vise à favoriser l'image qualitative du territoire.	Hébergeurs et restaurants